

MAIRIE DE FLORESSAS



***B**ulletin d'informations*

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	<i>2</i>
<i>Informations pratiques</i>	<i>3</i>
<i>Quelques chiffres</i>	<i>4</i>
<i>Travaux réalisés en 2014</i>	<i>5</i>
<i>Les Chantiers prévus</i>	<i>6</i>
<i>Le tri sélectif</i>	<i>7 - 8</i>
<i>Les services de la communauté de communes</i>	<i>9</i>
<i>Les festivités pour l'été</i>	<i>10</i>

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur chers Floressacois

Nous voilà rendu au printemps 2015, avec je l'espère un été plein de bonheur et de réussite pour vous et votre famille.

Dans quelques semaines vont démarrer les chantiers du centre bourg, et vont suivre les réparations du château.

Pour ce qui concerne la carte communale, elle est toujours à l'étude avec la D.D.T. (Direction Départementale du Territoire) qui avance avec rigueur. Le cahier des charges sera finalisé d'ici fin juin.

Mais pour être succin et bref, les semaines qui suivent devront être festives et culturelles pour nos administrés et pour ceux qui souhaitent y participer.

Madame, Monsieur recevez de ma part toute ma considération et je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Le Maire

INFORMATION PRATIQUE

Le conseil municipal :

Maire : Alain Dutranois

1^{er} adjoint : Dominique Dony

2nd adjoint : Cécile Bourdet

Les conseillers : Benoit Bourdet, Valérie Combes, Didier Cruzol, Gérard Garcia, Jonathan Meikow, Jacques Rouger, Noël Roux, José Van Diermen.

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Cécile DUSSIN, secrétaire, vous accueille :

Le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h.

PERMANENCES DU MAIRE

Alain DUTRANOIS vous reçoit :

Le vendredi de 9 h à midi sur rendez-vous.

CONTACTS

05 65 31 94 43

Courriel : mairie.floressas@orange.fr

Site Internet : www.floressas.com

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Vous pouvez contacter :

Dominique DONY (1^{er} adjoint)

Tel : 07 87 65 13 73

Location de la salle des fêtes : tarifs pour 2015

	Vous habitez à Floressas	Vous n'habitez pas à Floressas
TYPES EVENEMENTS	PRIX	PRIX
MARIAGES	250 €	250 €
ANNIVERSAIRES OU RECEPTIONS PRIVEES	90 €	150 €
EXPOSTIONS	150 €	150 €
Caution	500 €	
Caution nettoyage de la salle	80 €	

RECAPITULATIF DU BUDGET PRIMITIF DE 2015

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	161 914,43	142 754,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014		19 160,43
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	161 914,43	161 914,43

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES PREVUES	RECETTES PREVUES
CREDITS D'INVESTISSEMENT	275 297,79	287 344,07
RESTES A REALISER 2014	0	0
REPORTS	12 046,28	
RESULTAT INVESTISSEMENT 2014		
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	287 344,07	287 344,07

TOTAL DU BUDGET	449 258,50	449 258,50
-----------------	------------	------------

LES TRAVAUX REALISES EN 2014

Le parking de l'Eglise :

La dalle de béton située à côté de l'Eglise à été supprimée, au profit d'un enduit en castine qui à été soigneusement tassé. L'ensemble des travaux à été réalisé par l'entreprise de terrassement CAZEAU de Duravel pour un coût global de 2000 €.



Création d'un espace ordures ménagères au lieu dit « Paillas »

Afin de délimiter les zones de dépôts des ordures ménagères, nous avons refait par nos propres moyens le dépôt situé à Paillas. Les autres sites seront agrémentés du même système dans le courant de l'année.



Le pilier de l'église :

Cette partie était très abimée, nous l'avons rénovée par nos propres moyens, afin de préserver notre église.



LES CHANTIERS PREVUS

Réaménagement du centre bourg :

Pour garantir la sécurité des habitants qui se trouvent dans le bourg du village et qui sont confrontés régulièrement aux passages de véhicules en excès de vitesse.

Le conseil municipal a souhaité faire une étude pour obliger les automobilistes à ralentir lors de leurs passages dans notre village.

La communauté des communes réalisera l'ensemble des travaux pour un montant de 25713 € TTC.

Rénovation des façades extérieures du château

Les murs de notre château, qui est aussi notre salle des fêtes sont en très mauvais états.

De nombreuses pierres sont tombées à cause du froid, ce qui crée des infiltrations d'eau.

Nous nous devons de maintenir ce monument en état.

Le conseil municipal a décidé de réaliser un appel d'offre public pour rénover les façades du château. Ceci pour un coût de 120 000 € subventionné à plus de 50%.

Réouverture de la carte communale

Nous souhaitons augmenter la population de notre commune c'est pour cela que la carte communale à été ré-ouverte.

Le conseil municipal étudie actuellement la possibilité d'y ajouter de nouveaux terrains constructibles.

La réouverture de la carte communale coûtera 9000 € (montant prévu au budget de 2015).

LE TRI SELECTIF



La Déchetterie

Ancienne gare

46700 PUY L EVEQUE

Tel : 05 65 22 06 99

Horaires d'ouvertures

Lundi : 14 h – 18 h. Mardi : 9 h-12h et 14 h – 18 h. Mercredi : 9 h-12h et 14 h – 18 h.

Jeudi : 14 h – 18 h. Vendredi : 9 h-12h et 14 h – 18 h. Samedi : 9 h-12h et 14 h

« Trier c'est bien, bien trier c'est encore mieux ! »

Les déchets recyclables : bac vert

L'organisme du SYDED a réalisé une étude sur le tri sélectif dans notre village. Il a été constaté que 20% de notre bac vert était constitué d'objets non recyclables. Il s'agissait d'ordinateurs, de bois, de polystyrènes d'emballages, bêche en plastique...

Ces objets sont classifiés par le SYDED en catégorie de « refus » ; plus le taux de refus est élevé, plus la taxe d'ordure ménagère augmente.

Cette année, le coût du tri pour les déchets recyclables est de 78 € la Tonne dans notre village. Cependant ce coût pourra baisser :

Taux de refus	Coût du tri des déchets à la tonne
Moins de 10.3 %	45 €
Entre 10.3% et 15.3 %	65 €
Plus de 25.3 %	90 €

Les déchets ménagers : bac gris

Ces déchets ne sont pas triés, ils sont directement amenés et enfouis sur le site de Montech (82). Le coût de cette opération est de 130 € la tonne.

Afin de réduire le coût de l'enfouissement et la quantité des déchets déposés dans le sol, il suffit de composter tout vos déchets de cuisines.

Le SYDED met à votre disposition l'équipement nécessaire. Vous trouverez dans ci après le bon commande du kit de compostage ainsi qu'un guide du compostage.

Le verre : « Récup 'verre »

Vous pouvez y déposer les bouteilles en verre, les bocaux, les pots...

Il est interdit d'y mettre les vitres, miroirs, plats de cuisine en Pyrex, plateaux de micro-ondes, porcelaine, Arcopal, objets en terre cuite.

Vous pouvez les déposer en déchetterie ou bien les mettre dans les bacs gris.

Tous ces objets n'ont pas la même composition chimique que le verre et ils ne peuvent pas être transformés en bouteilles.

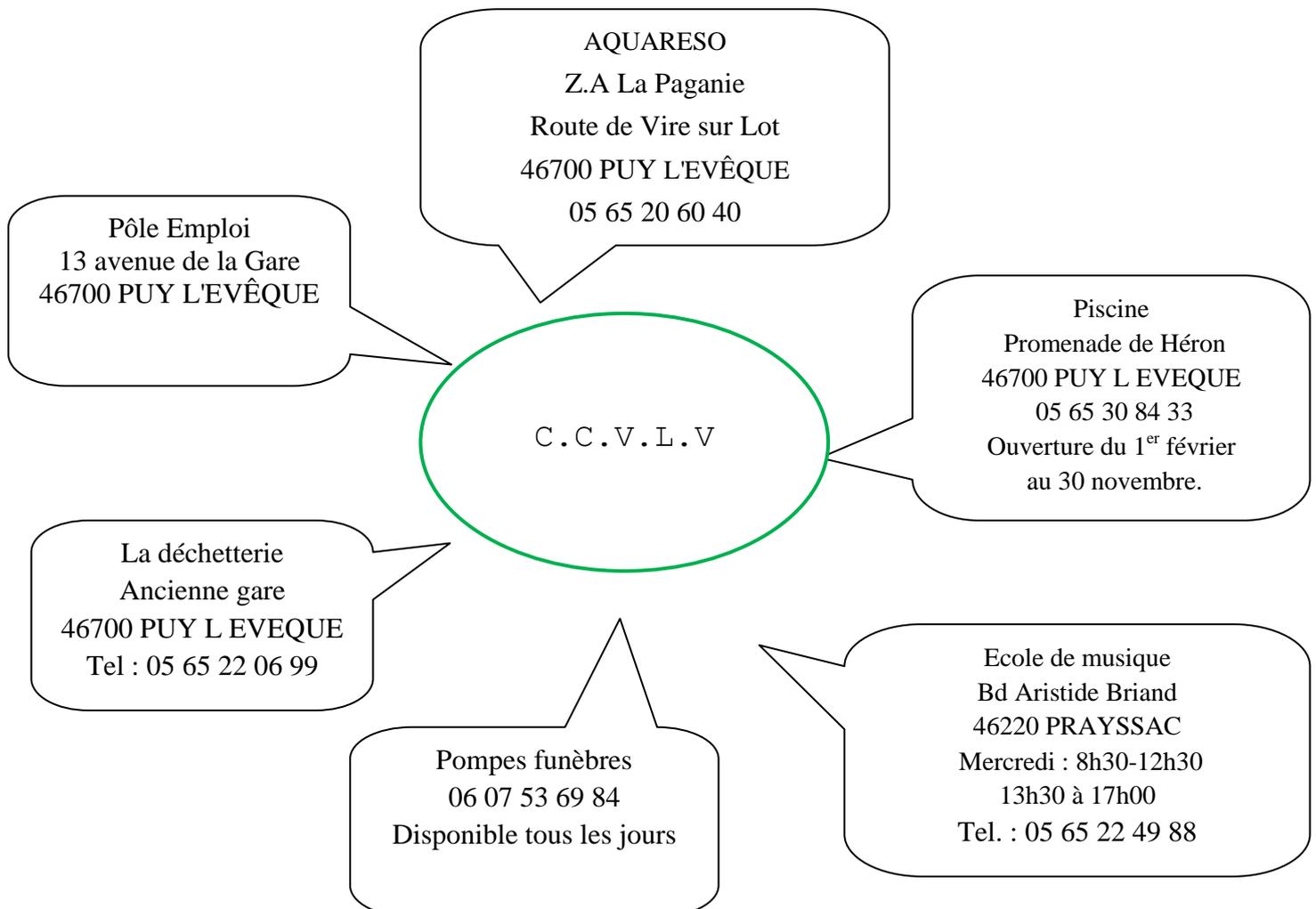
COMMUNAUTE DES COMMUNES VALLEE DU LOT ET DU VIGNOBLE

Communauté de Communes de la vallée du Lot et du Vignoble

13 avenue de la Gare, 46700 PUY L'EVÊQUE

Du lundi au vendredi de 8h30 et 12h30 et de 13h30 à 17h00.

- Cartes grises et Permis de conduire



AGENDA DES SORTIES

Date	Lieu	Festivités
15-16-17 Mai 2015	Mauroux	Fête votive
23 mai 2015	Lacapelle-Cabanac	Randonnée pédestre Départ à 10h au village
24 mai 2015	Lacapelle-Cabanac	Concert (SUNMOON & DJ DRISCO) 19 h 30 à la salle des fêtes. 5 Euros par personne
31 Mai 2015	Floressas	Vide grenier
19-20-21 Juin 2015	Sérignac	Fête votive
20 Juin 2015	Pescadoires	Vide grenier et brocante
26 juin 2015	Mauroux Eglise de Cabanac	Concert de Jazz avec le groupe « Trio Swing Guitar »
28 juin 2015	Touzac	Vide grenier et foire aux produits régionaux
21 juillet 2015	Lacapelle-Cabanac	Marché gourmand
26 Juillet 2015	Sérignac (Ferrières)	Fête de Ferrières Repas à midi
28 juillet 2015	Floressas	Marché gourmand
15-16 Aout 2015	Floressas	Fête votive
5 Septembre 2015	Lacapelle-Cabanac	Vide grenier suivi d'un repas « Moules Frites »